



Extrait du L'École Émancipée

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article2663>

Programmes : cent fois sur le métier, remettons notre ouvrage !

- Éducation -



Date de mise en ligne : mercredi 24 octobre 2018

L'École Émancipée

La réforme des programmes du collège du précédent gouvernement avait suscité deux types de critiques majeures : l'absence de repères annuels (organisation par cycles dont un à cheval sur primaire et collège) et débats sur certains attendus ou certains concepts, notamment le « prédicat » qui avait cristallisé l'attention médiatique. Le ministère a donc demandé au CSP (Conseil Supérieur des Programmes) d'ajuster les dits programmes pour une mise en application immédiate, dès la rentrée 2018, mettant une fois de plus les collègues dans une situation d'urgence et les éditeurs, dans l'incapacité de produire des nouveaux outils dans les temps. Fidèle à sa « méthode », le MEN n'a évidemment pas consulté et le comité de suivi des programmes n'a pas été réuni. Les ajustements portent sur les programmes de mathématiques, français, sciences et histoire-géographie EMC. Et nous pouvons y voir une offensive idéologique contre les concepts des sciences de l'éducation ou les débats didactiques. Au cycle 2, par exemple, les préconisations « pour renforcer la maîtrise des fondamentaux », transmises le 26 avril dernier aux professeur-es des écoles et des collèges, ressurgissent notamment via la plus grande insistance sur le traitement du code ou la mémorisation de l'orthographe. C'est au cycle 3 que les « clarifications » terminologiques apparaissent, avec le retour des compléments d'objets face au « prédicat » tant décrié. Le CSP préconise aussi l'apprentissage du passé simple à toutes les personnes. À ce jour, si certaines parties des textes gagnent en lisibilité, comme par exemple en mathématiques, n'y figure par contre aucun repère de progressivité annuel que la DGESCO est censée préparer, comme cela a déjà été fait pour les sciences. De même, les difficultés liées au cycle 3, à cheval sur deux structures, demeurent. Il faudra donc pour les collègues se réunir sans doute encore et encore pour tenter de faire le lien et mettre du sens là où les textes officiels devraient le faire. Or, nous savons toutes et tous les problèmes liés aux conseils CM2/6^{ème}.

Liberté pédagogique remise en cause

Concernant l'enseignement moral et civique, les élèves devront apprendre le premier couplet de La Marseillaise dès le CE1. Jusqu'à maintenant cela se faisait en CM1, parallèlement aux cours sur la Révolution, afin que cela fasse sens. Or, ce n'est pas forcément ce qui est visé par ces ajustements : on préfère afficher des symboles politiques, jouer sur l'héritage patrimonial, plutôt que de former des citoyen-nes éclairé-es. Pour Souâd Ayada, présidente du CSP, tout cela est « du bon sens » (Le Point, 30 juin 2018). Sauf que « bon sens » ne rime pas toujours avec réalité du terrain. Nous avons qu'il faut toujours un temps relativement long aux enseignant-es pour s'approprier les programmes et surtout savoir les rendre opérationnels dans la classe. Ces changements réguliers ne sont donc pas de nature à rendre cela possible. Surtout ces ajustements renvoient, encore une fois, aux débats stériles entre les « pédagoges » (incarnés par Michel Lussault, ancien président du CSP) et les « républicains », défenseurs des « fondamentaux » (le lire, écrire, compter), entre tradition et modernité. Or, dans le quotidien de la classe, les enseignant-es n'opposent jamais les deux logiques puisqu'ils/elles tentent toujours de faire acquérir des savoirs disciplinaires, tout en étant attentifs-ives aux autres aspects de la vie des élèves. Ces changements permanents ne font que renforcer le sentiment de découragement et de lassitude de la profession qui doit sans cesse s'adapter, réorienter ses pratiques, modifier ses priorités, au gré des gouvernements. Pire encore, la liberté pédagogique est remise en cause puisque la modification des programmes et la mise en place d'évaluations standardisées à différents niveaux vont conduire à une uniformisation des pratiques, de surcroît parfois les plus réactionnaires. Et, pour les collègues « à cheval » sur collège et lycée, le travail sera d'autant plus lourd que les groupes d'élaboration des projets de programme (GEPP) sont en train de travailler, dans le cadre de la réforme du lycée, à l'écriture des nouveaux programmes dont l'application est prévue en septembre 2019 pour les classes de seconde et première.

MARC ROLLIN